



Société des Cafetiers, Restaurateurs et Hôteliers de Genève

Les avantages de la section cantonale de GastroSuisse

Dans notre volonté de faire évoluer votre association professionnelle, nous avons plus que jamais à cœur de vous être utiles.

C'est dans cet esprit que désormais les nouveaux services suivants, vous sont proposés :

- ✓ En étant membre de notre section cantonale, vous devenez membre de GastroSuisse et de l'ensemble de ses services.
- ✓ Votre qualité de membre vous permet de vous affilier à la caisse de compensation GastroSocial à Aarau (avantages financiers déterminants avec un minimum de travaux administratifs).
- ✓ Elle vous offre des conditions avantageuses lors de la conclusion d'assurances de personne (Swica).
- ✓ Vous pouvez bénéficier de consultations juridiques.
- ✓ Nous sommes maintenant en mesure de répondre à vos questions en 6 langues : français, allemand, italien, espagnol, anglais et turque. La pratique montre que cette nouvelle commodité simplifie beaucoup les démarches de nombre d'entre vous.
- ✓ Nous vous apportons une aide personnalisée pour comprendre et cas échéant remplir tous vos documents administratifs relatifs à vos établissements.
- ✓ Vous avez également la possibilité de nous donner procuration pour obtenir des renseignements auprès du Service de Police du Commerce dans le cas où vos demandes seraient bloquées de façon inexplicable.



Société des Cafetiers, Restaurateurs et Hôteliers de Genève

Les avantages de la section cantonale de GastroSuisse

- ✓ Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes les informations nécessaires à la création d'une entreprise et à la remise de votre établissement.
- ✓ Nous avons mis en place un service de coaching d'entreprise. Nous sommes dès lors en mesure de vous aider à cerner les raisons pour lesquelles vos établissements ne fonctionnent pas au mieux de leurs possibilités, et à vous aider à trouver des pistes pour le futur.
- ✓ En cas de besoin, nous procédons avec l'aide de professionnels compétents, à l'analyse de votre portefeuille d'assurance.
- ✓ Vous êtes informés en permanence des changements relatifs à notre secteur économique au niveau fédéral et cantonal.
- ✓ Pour des crédits commerciaux, nous vous offrons une aide aux créations de dossiers auprès de la Fondation d'Aide aux Entreprises, office de cautionnement cantonal.
- ✓ Grâce à votre carte de membre, vous bénéficiez de tarifs préférentiels auprès de nos partenaires (liste sur notre site Internet www.scrhg.ch).
- ✓ Vous bénéficiez du référencement complet de votre établissement sur notre site Internet : www.geneverestaurants.ch
- ✓ Vous obtenez un abonnement annuel gratuit au journal « Le Cafetier » d'une valeur de CHF 70.- ainsi que 20% de réduction sur les annonces dans le journal « Le Cafetier ».

Les avantages de GastroSuisse, association faîtière

- ✓ La ligne suisse du droit du travail (022 329 01 01) vous apporte son soutien pour l'application de la CCNT.
- ✓ Vous profitez d'une réduction de 10% à 40% sur les cours de formation continue (hors cours de cafetier) organisés par Gastro Formation Pully.
- ✓ Vous bénéficiez également d'une réduction sur les offres des cours de perfectionnement de GastroSuisse.
- ✓ Vous avez la possibilité de faire le plein à prix réduit avec la carte Avia.
- ✓ Vous pouvez aussi acheter du mazout à des conditions spéciales.
- ✓ Vous pouvez bénéficier d'une réduction lors de l'achat d'un nouveau véhicule (particulier ou utilitaire) de la marque Opel.
- ✓ Il vous est proposé d'acheter du matériel de bureau à des conditions spéciales.
- ✓ Vous avez 10% de réduction sur les taxes de la Suisa pour le tarif TC H.
- ✓ Vous profitez d'une réduction spéciale membre d'une valeur de CHF 1'000.- pour le séminaire de chef d'établissement avec diplôme fédéral de restaurateur/trice (G2-G3).
- ✓ Il vous est accordé une remise sur divers produits des éditions gastronomiques à GastroEdition.



Les avantages de GastroSuisse, association faîtière

- ✓ Vos frais de scolarité dans les Ecoles Hôtelières de GastroSuisse, à Zurich et à Genève, sont réduits.
- ✓ Il vous est offert un abonnement annuel gratuit d'une valeur de CHF 135.- à «GastroJournal» ainsi que 10% de réduction sur les annonces dans «GastroJournal».
- ✓ Vous bénéficiez également d'un abonnement annuel gratuit à «GastroProfessional» d'une valeur de CHF 300.-
- ✓ Vous recevez enfin chaque année l'agenda de notre organisation faîtière GastroSuisse.